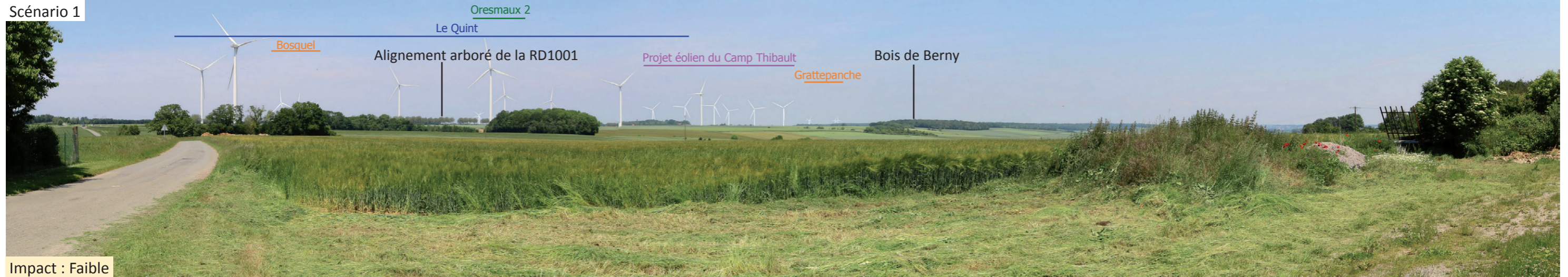


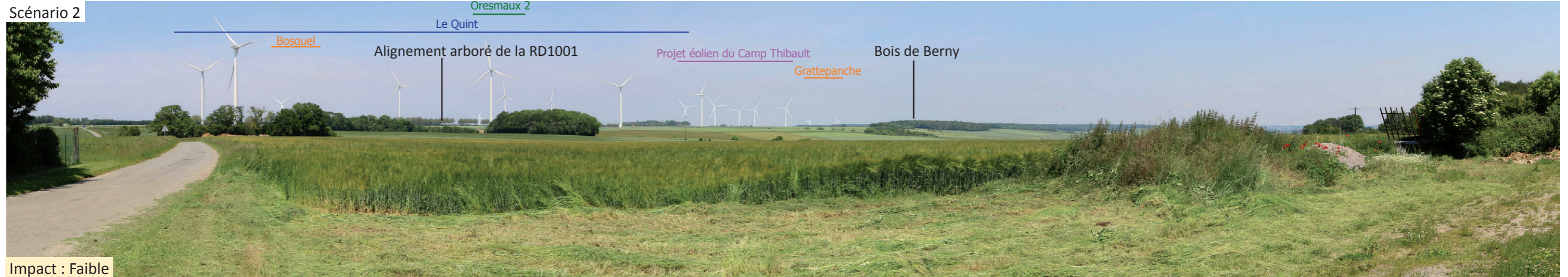
Photomontage 13 - L'Hortoy, sortie nord-ouest par la route de Fransures.

Scénario 1

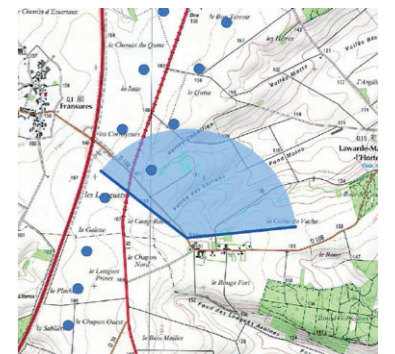


Impact : Faible

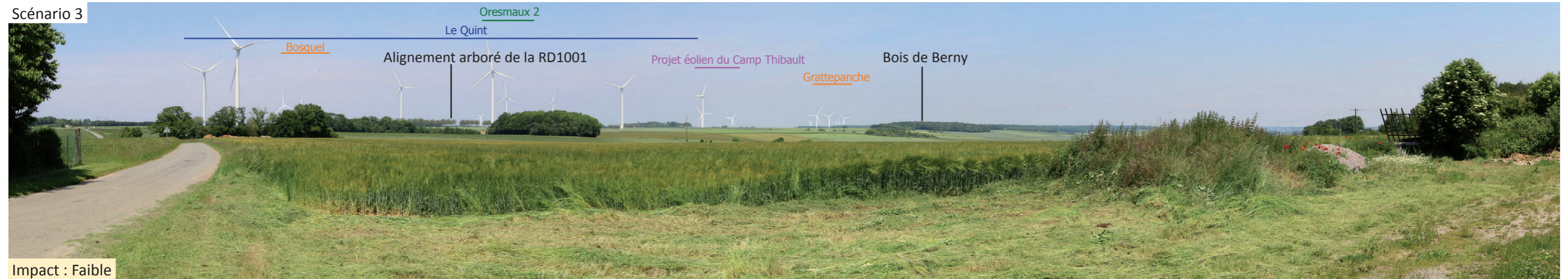
Scénario 2



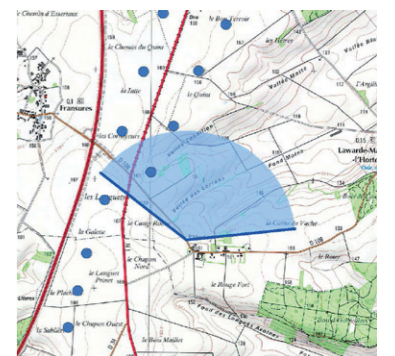
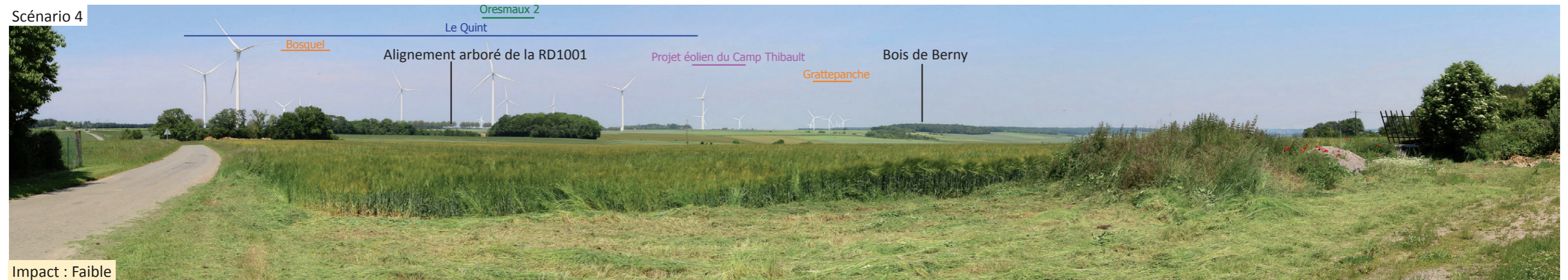
Impact : Faible



Scénario 3



Scénario 4

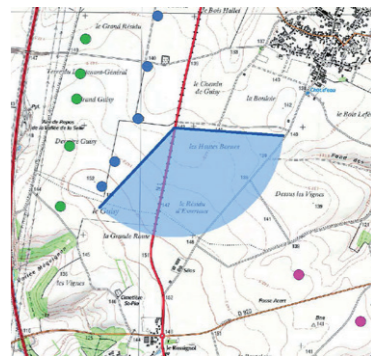


Photomontage 30 - RD1001, entre Oresmaux et Essertaux

Scénario 1



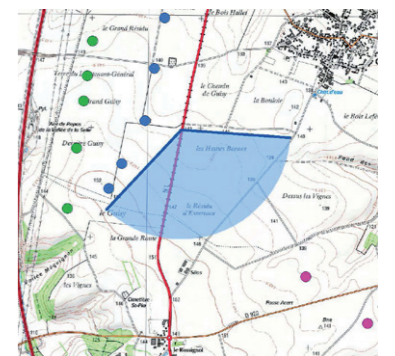
Scénario 2



Scénario 3

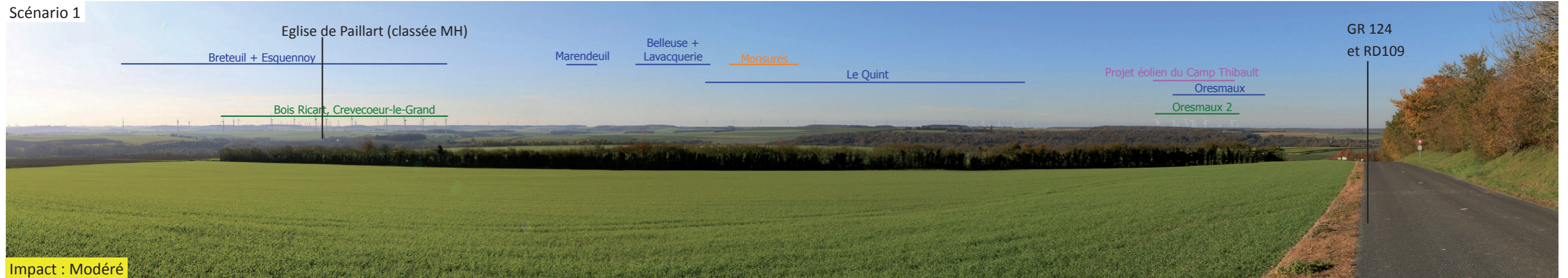


Scénario 4

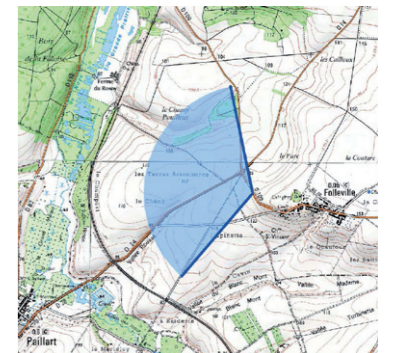


Photomontage 42 - Folleville, sortie ouest par la RD109, tour (MH), église (UNESCO), GR124

Scénario 1



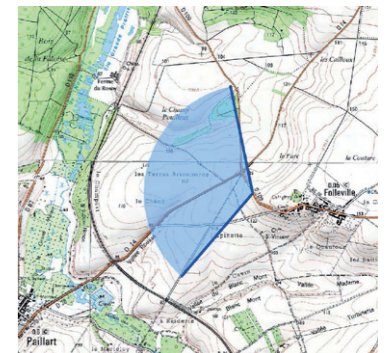
Scénario 2



Scénario 3



Scénario 4

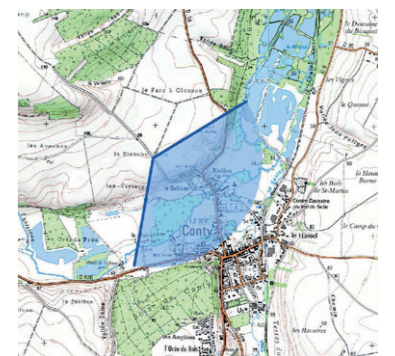


Photomontage 46 - Conty au lieu-dit «Blanche Voie», église MH, AVAP de Conty, vallée de la Selle.

Scénario 1



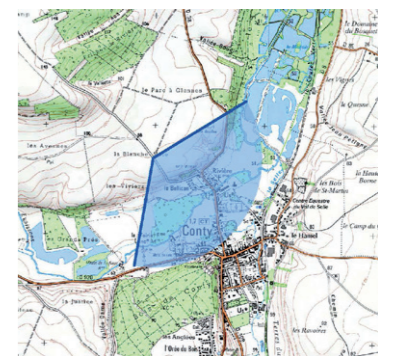
Scénario 2



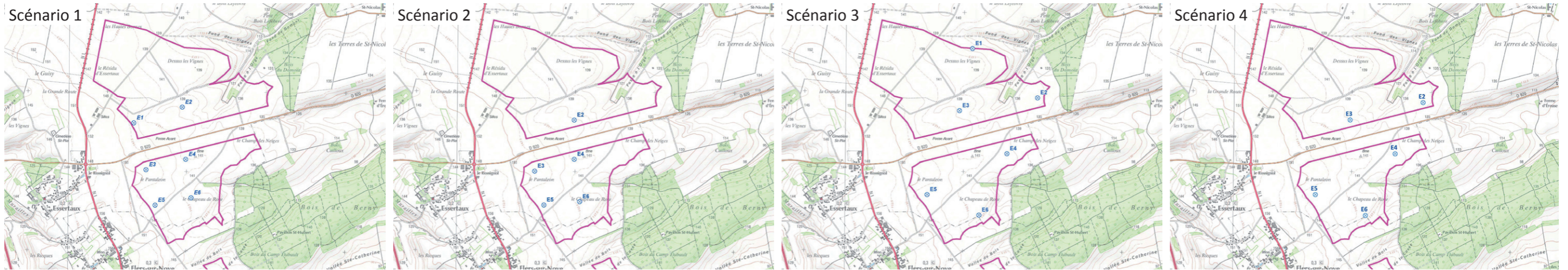
Scénario 3



Scénario 4



■ Bilan de la recherche du compris environnemental (scénarios 1 à 4)



	Rappel des recommandations formulées à l'issue de l'état initial	Scénario 1 6 éoliennes 200 m en bout de pale	Scénario 2 5 éoliennes 200 m en bout de pale	Scénario 3 6 éoliennes 150 m en bout de pale	Scénario 4 : 5 éoliennes 150 m en bout de pale
SRE de 2012	Respecter la stratégie de développement en structuration du pôle éolien en complétant les lignes d'éoliennes existantes sans créer d'effet barrière	Satisfait (non satisfaisant sur le photomontage n°4 mais satisfait sur les 4 autres)	Satisfait	Non satisfait (photomontages n°4 et n°30 avec un effet barrière)	Satisfait (modérément satisfaisant sur le photomontage n°30 mais satisfaisant sur les 4 autres)
	Rechercher une harmonie de taille des éoliennes avec les parcs éoliens du pôle de structuration du projet	Non satisfait Gabarit d'éolienne non approprié sur les photomontages n°4 et n°20	Non satisfait Gabarit d'éolienne non approprié sur les photomontages n°4 et n°20	Satisfait	Satisfait
	Harmoniser l'implantation avec les parcs éoliens du pôle de structuration du projet	Non satisfait Matrice d'éoliennes désobéissante avec Oresmaux construit et Oresmaux 2 accordé	Non satisfait Matrice d'éoliennes désobéissante avec Oresmaux construit et Oresmaux 2 accordé	Satisfait Matrice d'éoliennes harmonieuse avec Oresmaux construit et Oresmaux 2 accordé	Satisfait Matrice d'éoliennes harmonieuse avec Oresmaux construit et Oresmaux 2 accordé
	Justifier la présence d'éoliennes dans la zone favorable sous conditions (Belvédère de Folleville, photomontage n°42)	Modérément justifiée car l'éolienne E6 ne crée pas d'effet d'extension du bouquet d'Oresmaux construit et d'Oresmaux accordé. Toutefois, la hauteur de 200 mètres en bout de pale est peu appropriée car elle induit une plus forte visibilité.	Modérément justifiée car l'éolienne E6 ne crée pas d'effet d'extension du bouquet d'Oresmaux construit et d'Oresmaux accordé. Toutefois, la hauteur de 200 mètres en bout de pale est peu appropriée car elle induit une plus forte visibilité.	Justifiées car ces éoliennes ne génèrent un effet de diffusion sur ce photomontage.	Justifiées car ces éoliennes ne génèrent un effet de diffusion sur ce photomontage.
	Respecter la respiration paysagère entre le pôle éolien 2 (densification) et le pôle de structuration 4 (pôle du projet)	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait
Expertise paysagère	Recommandation 1 : Assurer une cohérence paysagère des directions des vallons observées (Vallon du bois du Domont comme axe prioritaire recherché ou Bois de Berny comme axe secondaire)	Non satisfait	Non satisfait	Satisfait	Satisfait
	Recommandation 2 : Créer une composition géométrique et linéaire du projet	Satisfait soulignement RD 1001	Satisfait soulignement RD 1001	Satisfait soulignement du vallon du bois du Domont	Satisfait soulignement du vallon du bois du Domont

Point de vue	Localisation	Niveau d'impact résiduel du scénario 4	Objectif du photomontage pour la poursuite du processus d'amélioration continue
1	Essertaux, RD920/RD1001 en frange urbaine	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
2	Flers-sur-Noye, RD1001/rue d'en Haut	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
4	Essertaux, entrée sud et silhouette villageoise	Faible	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4
6	Oresmaux, frange villageoise est, rue des Carolines	faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
13	L'Hortoy, sortie nord-ouest par la route de Fransures - lieu de vie	Faible	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4
20	Grattepanche, sortie sud	Modéré	Impact modéré résiduel sur le scénario 4
21	Saint-Sauflieu, entrée nord par la RD1001	Faible	Cohérence du projet avec le contexte éolien
27	Tilloy-lès-Conty, le long du bois du château - MH	Faible	Cohérence du projet avec le contexte éolien
30	RD1001 entre Oresmaux et Essertaux	Modéré	Impact modéré résiduel sur le scénario 4
33	Ailly-sur-Noye, pied d'escalier de l'église	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village belvédère
34	Ailly-sur-Noye centre, rue de Bourgogne/rue de Picardie	Modéré	Impact modéré résiduel sur le scénario 4
35	Rumigny, entrée est du bourg par la RD75, manoir de Tumigny - MH	Faible	Cohérence du projet avec le contexte éolien
42	Folleville, sortie ouest, tour (MH) et église UNESCO, GR124	Faible	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4
46	Conty au lieu-dit «Blanche Voie», église MH, AVAP, vallée de la Selle	Faible	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4
49	Belvédère de la tour du château de Folleville - projet de site classé (loi 1930)	Faible	Cohérence du projet avec le contexte éolien
53A	Oresmaux, carrefour rue de la place/rue de l'Eglise	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
55A	Flers-sur-Noye centre - lieu de vie	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
56A	Bosquel, place verte	Nul	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche, Evolution du contexte éolien avec le parc éolien de Bosquel en instruction
60A	Ailly-sur-Noye, rue de Bretagne - lieu de vie, monument non protégé, vallée de la Noye	Modéré	Impact modéré résiduel sur le scénario 4
61	Essertaux, intersection RD1001/Grande rue - lieu de vie	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
62	Essertaux coin sud est de la parcelle n°0016 - lieu de vie	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche
63	Flers-sur-Noye en sortie de RD1001 - lieu de vie	Faible	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche

Point de vue utilisé pour la comparaison des scénarios 1 à 4

La révision du scénario 4 amène à poursuivre la démarche ERC de manière plus enrichie sur le plan paysager, le patrimonial et le touristique. A cette fin, en plus des 5 photomontages ayant servi à la comparaison des scénarios 1 à 4, un panel enrichi de 17 photomontages permet d'affiner la démarche. Il comprend les impacts résiduels modérés observés à l'issue du scénario 4 : photomontages 20, 30, 34 et 60A. La raison du choix des 17 photomontages complémentaires est expliquée dans le tableau ci-dessus.

Projet éolien du Camp Thibault (80)

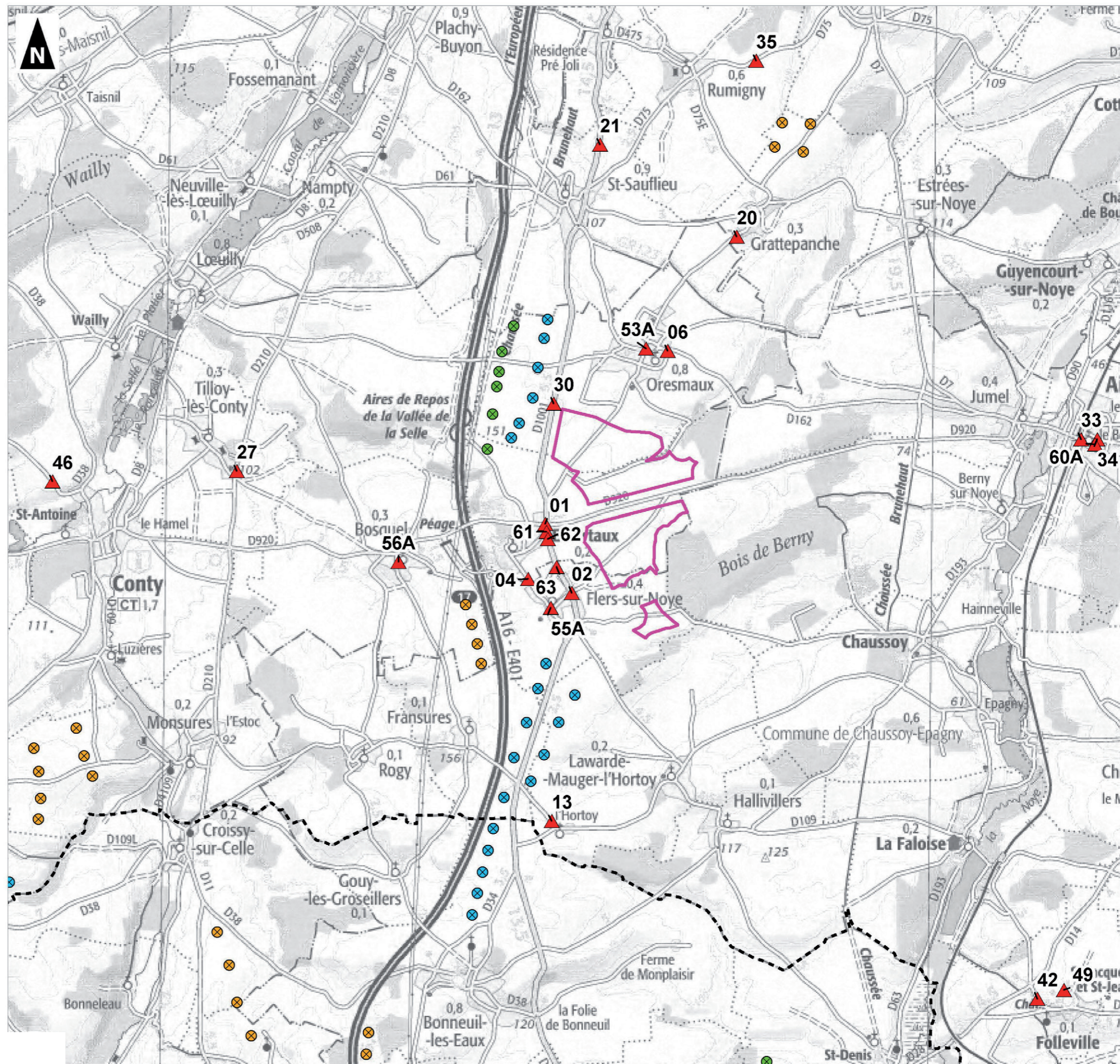
Demande d'Autorisation Environnementale

Points de vue
pour la comparaison
des scénarios 4 à 8

- Point de vue
- Zone d'Implantation Potentielle
- Limite départementale

Contexte éolien (25 Juin 2021)

- Eolienne construite
- Eolienne accordée
- Projet en instruction



1:60 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

5.2 POURSUITE DU PROCESSUS D'AMELIORATION CONTINUE (SCENARIO 4 À 8)

5.2.1 SCENARIO 5 : 4 EOLIENNES DE 150 M BOUT DE PALE

Ce scénario correspond au choix de suppression de l'éolienne E2 pour l'évitement de la zone à enjeux modérés en écologie.

■ OBJECTIF(S) RECHERCHE(S)

- Eviter un effet de diffusion du projet tout en soulignant la direction du vallon du bois du Domont ;
- Rechercher une majorité d'impacts faibles sur le panel de 22 photomontages de comparaison des scénarios 4 à 8.

■ ATOUTS

Ce scénario permet d'éviter un effet de diffusion du projet. Cela s'observe bien sur les photomontages 20 et 30 qui présentaient des impacts modérés sur le scénario précédent (scénario 4).

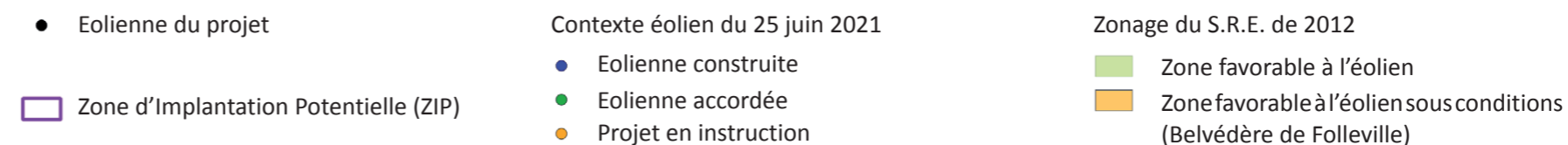
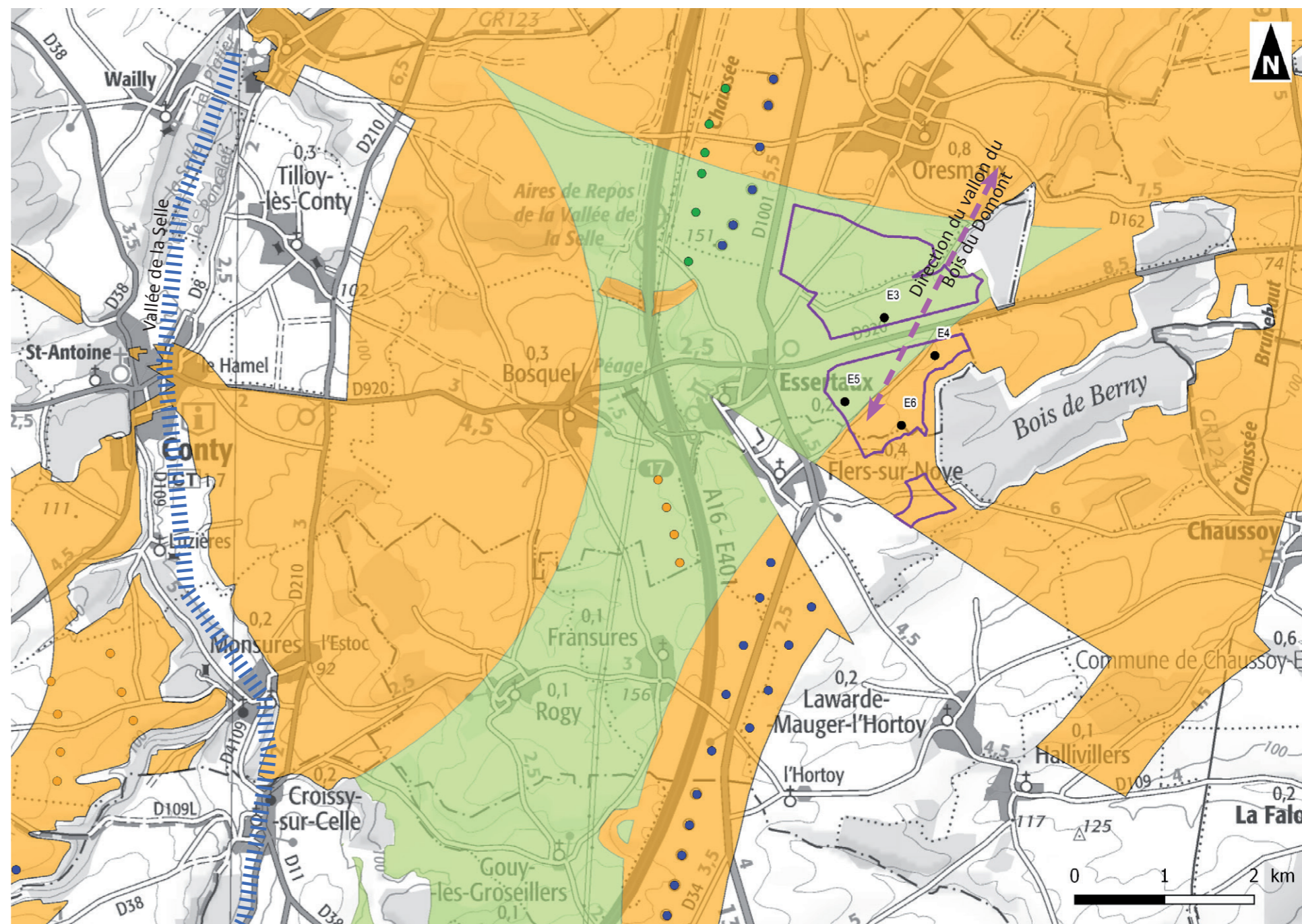
Par ailleurs, bien que présentes dans la zone favorable sous conditions, les éoliennes E4 et E6 n'ont pas un impact négatif depuis le belvédère de Folleville.

■ FAIBLESSES

Des impacts résiduels modérés subsistent pour la commune d'Ailly-sur-Noye, visibles sur les photomontages 34 et 60A.

■ CONCLUSION(S)

La démarche ERC doit se poursuivre, notamment pour améliorer l'impact visuel du projet éolien depuis Ailly-sur-Noye.



5.2.2 SCENARIO 6 : 3 EOLIENNES DE 150 M BOUT DE PALE

Ce scénario correspond au choix de suppression de l'éolienne E3.

■ OBJECTIF(S) RECHERCHE(S)

- Eviter un effet barrière depuis la RD920 en concentrant le projet au sud de celle-ci ;
- Rechercher la diminution des impacts modérés résiduels du scénario précédent.

■ ATOUTS

Ce scénario évite un effet de diffusion du projet pour les photomontages 20 et 30 qui présentaient des impacts modérés résiduels lors du scénario 4.

■ FAIBLESSES

Peu de cohérence avec l'orientation des parcs éoliens existants. Ce scénario ne souligne plus le vallon du bois du Domont.

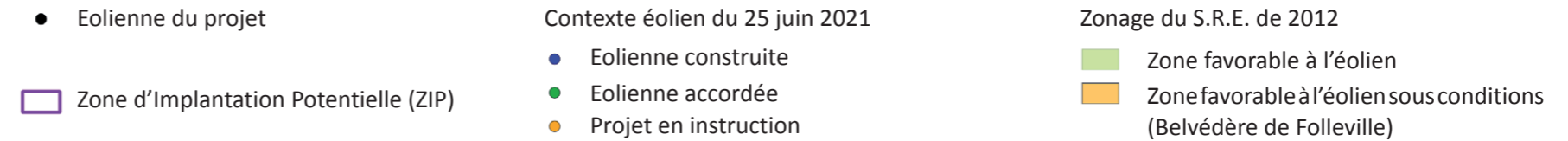
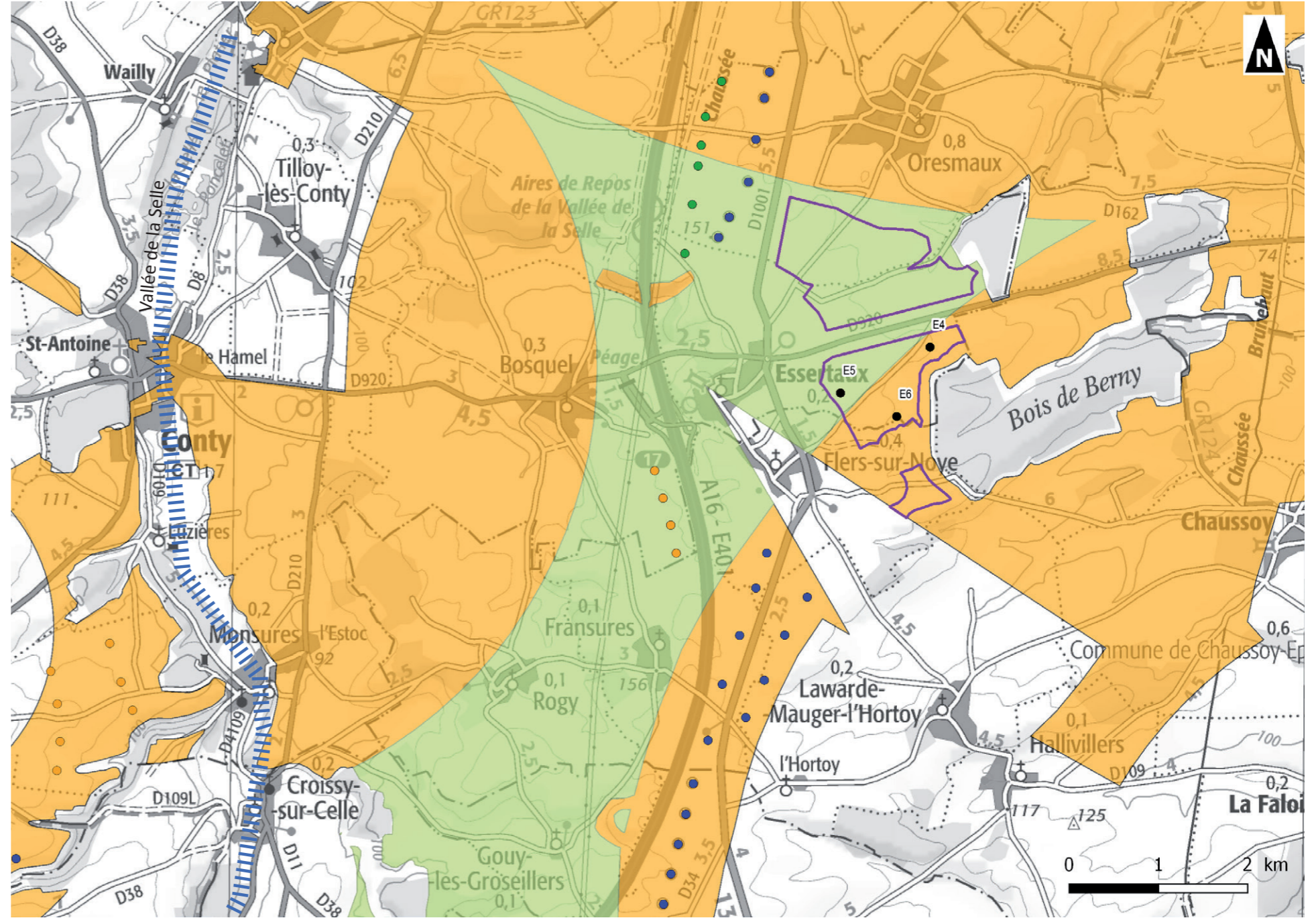
Avec 3 éoliennes, la lisibilité du projet est moins facile que pour le scénario 5. Le projet ne s'appuie pas sur des lignes de forces dominantes du paysage. Des impacts résiduels modérés persistent pour les photomontages 34 et 60A.

■ CONCLUSION(S)

Ce scénario permet d'éviter un effet barrière depuis la RD920.

Il ne permet pas de diminuer davantage les impacts modérés résiduels constatés sur le scénario 5 pour les photomontages 34 et 60A. De plus sa lisibilité est complexe par rapport aux parcs éoliens du pôle de structuration n°4.

La démarche ERC doit se poursuivre pour améliorer l'impact visuel depuis Ailly-sur-Noye au niveau des photomontages 34 et 60A et retrouver une cohérence avec les lignes de force du paysage local .



5.2.3 SCENARIO 7 : 4 EOLIENNES DE 150 M BOUT DE PALE

Ce scénario correspond au choix d'ajouter une éolienne au scénario précédent pour favoriser une rentabilité économique du projet. La stratégie primaire de répondre à l'axe du SRE de 2012 et l'orientation du vallon du bois du Domont n'est plus suivie. Une seconde stratégie initialement envisagée suit une autre ligne de force du paysage local, la direction du bois de Berny et la RD920 rectiligne. C'est un parti pris différent, moins appuyé stratégiquement au départ lors du parti d'implantation mais que l'évolution de la démarche ERC tend désormais à favoriser.

Il favorise le soulignement de la direction du bois de Berny, un autre élément marqueur paysager du plateau situé entre la vallée de la Noye et la vallée de la Selle. Il s'agit d'une nouvelle orientation d'axe par rapport aux scénarios 3, 4 et 5 mais qui reste en cohérence avec le paysage local (bois de Berny et RD920).

■ OBJECTIF(S) RECHERCHE(S)

- Souligner le bois de Berny et la RD920, parti pris secondaire du schéma d'implantation ;
- Rechercher la diminution de l'angle horizontal occupé par le projet éolien depuis le village belvédère d'Ailly-sur-Noye ;
- Rechercher la diminution des impacts modérés résiduels du scénario précédent au niveau des photomontages 34 et 60A.

■ ATOUTS

Ce scénario souligne globalement l'orientation du bois de Berny. Il permet le maintien des acquis des scénarios 5 et 6, c'est à dire la suppression des impacts modérés des photomontages 20 et 30.

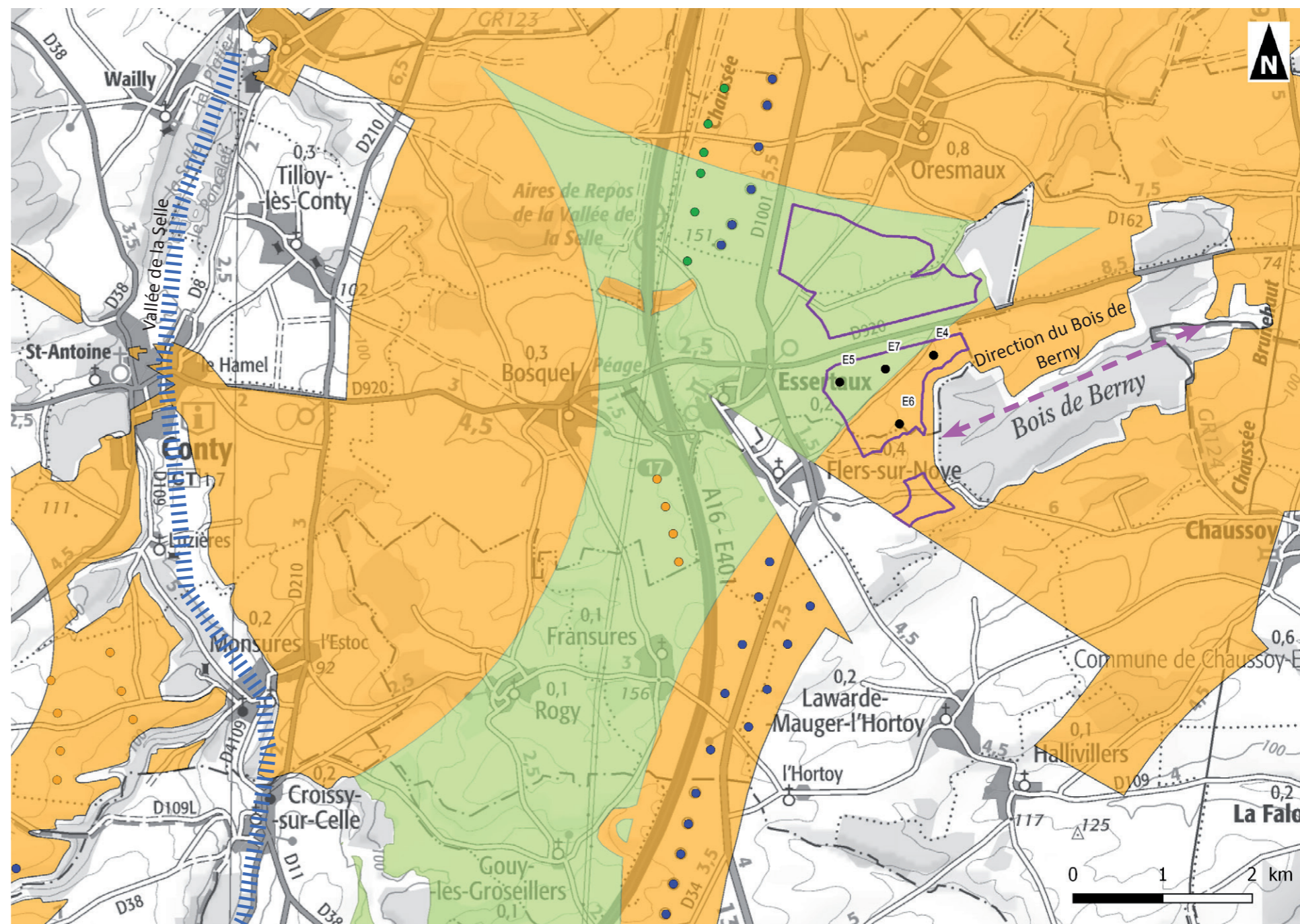
■ FAIBLESSES

Un effet de diffusion du projet généré par l'éolienne E6 située la plus au sud du projet. L'éolienne E6 est visible sur les photomontages 34 et 60A. Les impacts résiduels de ces deux photomontages restent modérés.

■ CONCLUSION

La structure paysagère est en cohérence avec les lignes de forces du paysage local : le bois de Berny et la RD920.

L'objectif de diminuer les impacts modérés résiduels des photomontages 34 et 60A n'est pas atteint. La démarche ERC n'est donc pas pleinement satisfaisante à ce stade.



● Eolienne du projet

□ Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Contexte éolien du 25 juin 2021

● Eolienne construite

● Eolienne accordée

● Projet en instruction

Zonage du S.R.E. de 2012

■ Zone favorable à l'éolien

■ Zone favorable à l'éolien sous conditions (Belvédère de Folleville)

5.2.4 SCENARIO 8 : 4 EOLIENNES DE 150 M BOUT DE PALE EN LIGNE

Ce scénario correspond à la recherche d'un effet de diffusion du projet vers le sud comme constaté au scénario 7 par la position de l'éolienne E6.

■ OBJECTIF(S) RECHERCHE(S)

- Souligner pleinement le bois de Berny ;
- Eviter l'effet de diffusion de l'éolienne E6 (scénario 7) ;
- Rechercher la diminution d'impacts résiduels modérés constatés sur les photomontages 34 et 60A.

■ ATOUTS

Scénario plus lisible que le scénario 7 sans effet de diffusion vers le sud.

L'angle d'occupation du projet depuis la commune d'Ailly-sur-Noye est réduit considérablement par rapport aux scénarios 4 à 7. Cela permet une absence d'impacts résiduels modérés depuis Ailly-sur-Noye. Il n'y a que des impacts faibles à nuls pour le scénario 8 dans les 22 points de vues comparatifs.

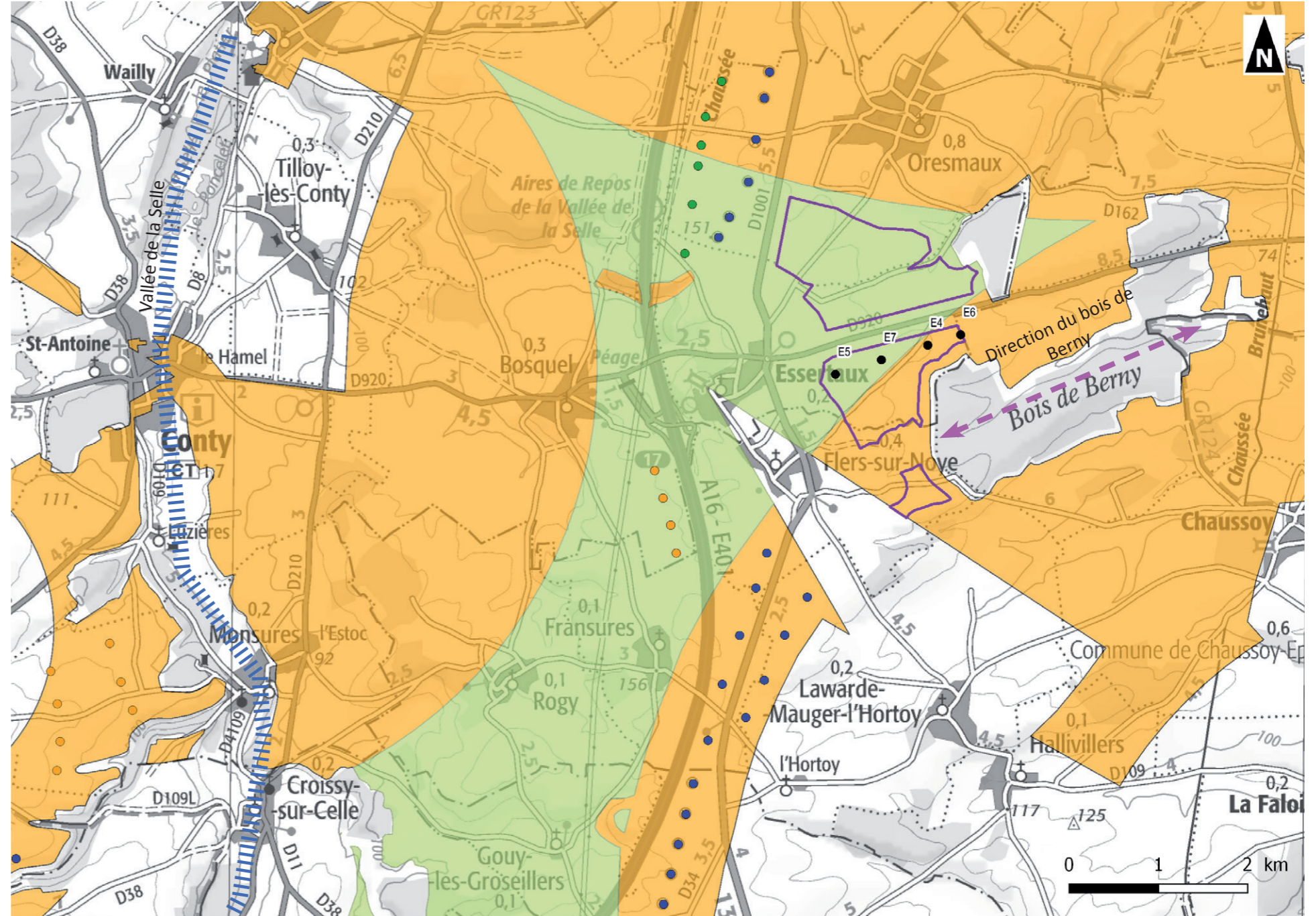
■ FAIBLESSES

On observe un peu moins de cohérence avec l'orientation des parcs éoliens du pôle de structuration. **Cependant cette cohérence a lieu principalement dans la vue en plan.** La vue de terrain montre qu'avec une orientation approximativement ouest-est, le projet éolien du Camp Thibault reste malgré tout en harmonie avec les parcs éoliens du pôle de structuration. (photomontages 12, 20 et 42).

■ CONCLUSION(S)

Le scénario 8 souligne un autre élément marqueur du paysage de plateau, le bois de Berny. Par la disposition en ligne du projet, plus aucun impact résiduel modéré n'est constaté. Les impacts des photomontages 34 et 60A sont désormais faibles par la diminution de l'emprise spatiale du projet éolien depuis le village belvédère d'Ailly-sur-Noye. La poursuite du processus d'amélioration continue à porter ses fruits et permet d'aboutir à un scénario de moindre impact environnemental, notamment par le biais d'une recherche d'amélioration continue depuis le scénario 4 (scénario initialement préférentiel) :

- Modifier la structure du parc en soulignant une autre ligne de force (parti secondaire du paysagiste) : le bois de Berny ;
- Limiter l'effet barrière depuis la RD920 ;
- Diminuer les impacts modérés résiduels des photomontages 20, 30, 34 et 60A.



● Eolienne du projet

Contexte éolien du 25 juin 2021

Zonage du S.R.E. de 2012

- Eolienne construite
- Eolienne accordée
- Projet en instruction

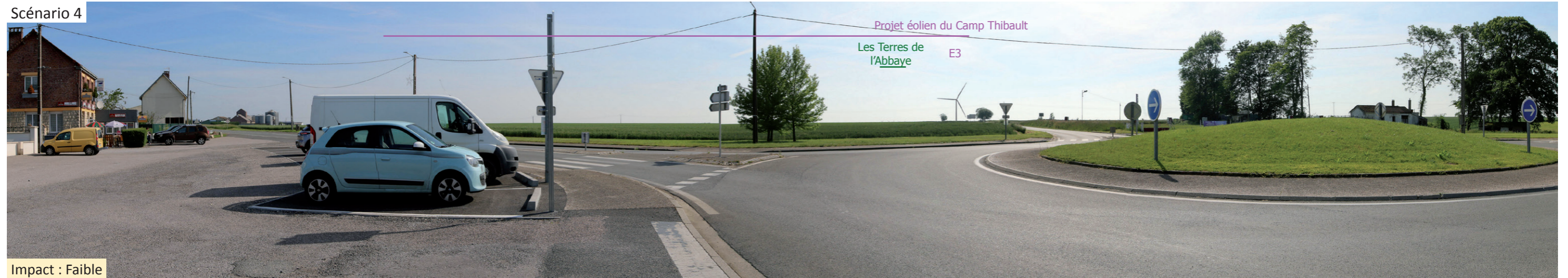
- Zone favorable à l'éolien
- Zone favorable à l'éolien sous conditions (Belvédère de Folleville)

□ Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)



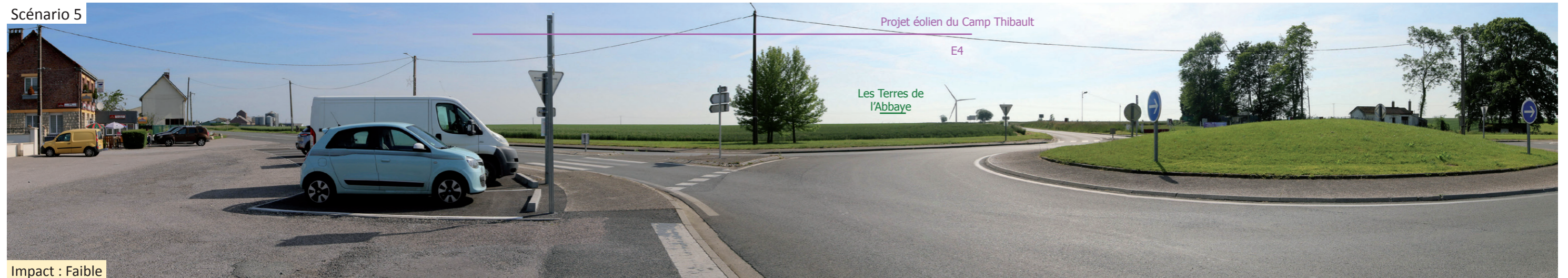
Photomontage 1 - Essertaux, RD920/RD1001 en frange urbaine - lieu de vie

Scénario 4



Impact : Faible

Scénario 5



Impact : Faible

Scénario 6



Impact : Faible

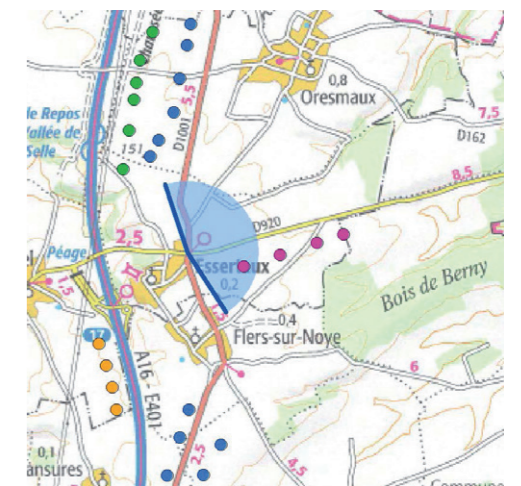
Scénario 7



Scénario 8



En l'absence d'effet d'écrasement du bâti, les impacts sont considérés comme faibles. Le passage du scénario 4 au scénario 8 permet de limiter l'emprise visuelle du projet.



Photomontage 2 - Flers-sur-Noye, RD1001/rue d'en Haut - lieu de vie

Scénario 4



Scénario 5



Scénario 6



Scénario 7



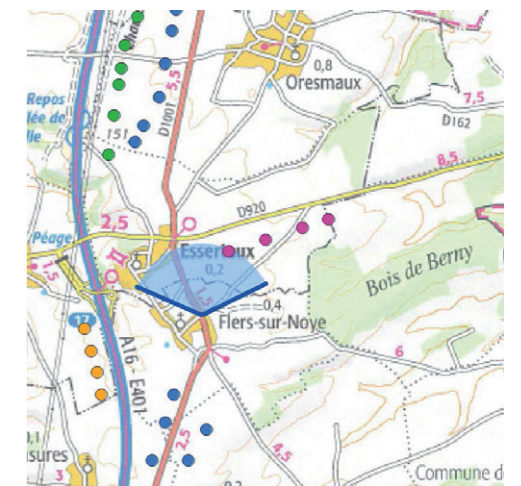
Impact : Faible

Scénario 8

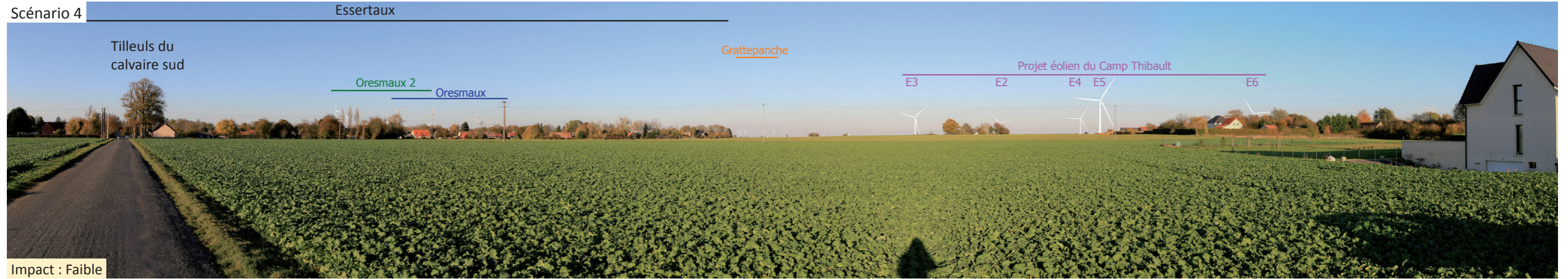


Impact : Faible

Cette fenêtre visuelle sur la RD1001 est perçue sur un temps scénographique très court. La RD1001 est en effet majoritairement bordée d'arbres ou de bâti. Dans tous les scénarios, l'impact est faible. Ceci est dû à l'absence d'effet d'écrasement sur le bâti. En effet, l'éolienne E5 se trouve dans un espace angulaire distant du pavillon et ne génère aucun effet d'écrasement. Dans le scénario 8, l'interdistance régulière des éoliennes engendre une simplicité de lecture. Ceci fait que l'attention n'est pas attirée sur le projet.



Photomontage 4 - Essertaux, entrée sud et silhouette villageoise - lieu de vie



Scénario 7



Impact : Faible

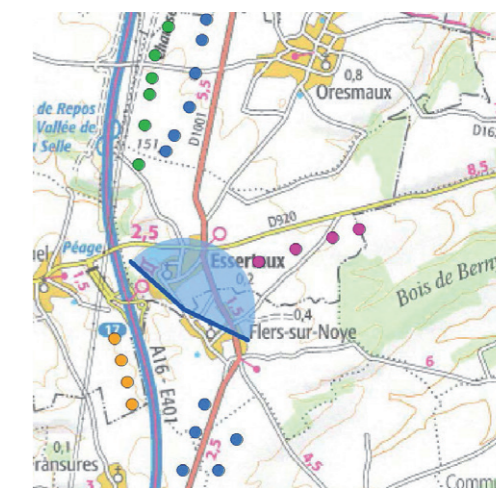
Scénario 8



Impact : Faible

Les scénarios 6 et 7 génèrent un effet de diffusion avec l'éolienne E6, la plus au sud. Restant en impact faible, ces deux scénarios sont néanmoins moins lisibles que les scénarios 4, 5 et 8.

Le scénario 8 est celui dans lequel le projet occupe le plus faible angle horizontal (9°). Il s'agit donc du scénario de moindre impact. On observe un rapport d'échelle défavorable de l'éolienne E5 (la plus proche) avec un bosquet mais ce bosquet ne figure pas comme patrimoine remarquable à l'article L 151-19 du code de l'urbanisme dans le plan de zonage du PLU de la commune. Enfin, le scénario 8 n'est pas en superposition directe avec des éléments bâtis ou des silhouettes villageoises.



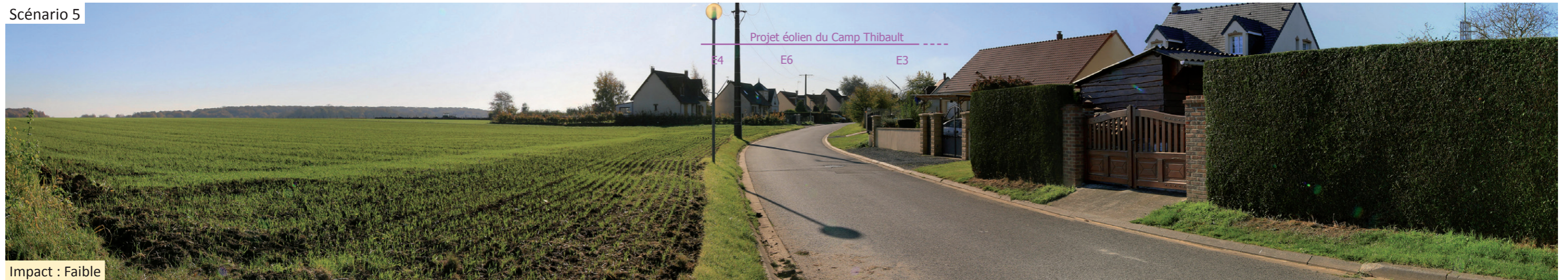
Photomontage 6 - Oresmaux, frange villageoise est, rue des Carolines - lieu de vie

Scénario 4



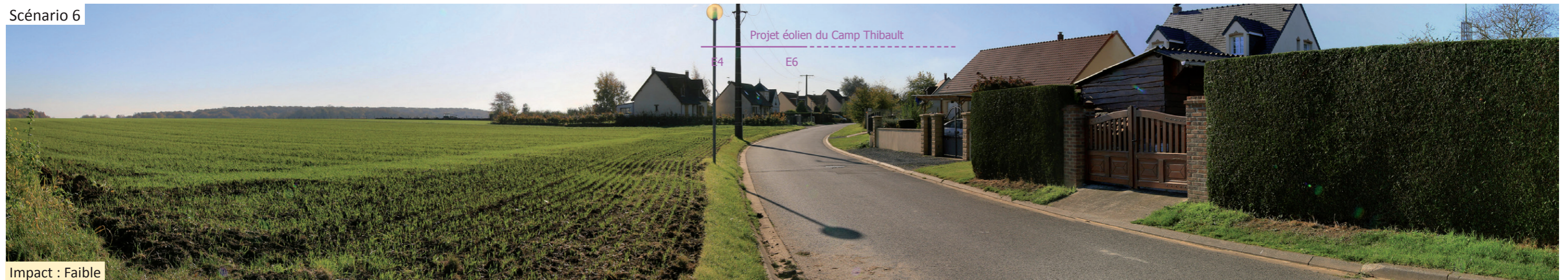
Impact : Faible

Scénario 5



Impact : Faible

Scénario 6



Impact : Faible

Scénario 7



Scénario 8



Les scénarios sont globalement similaires. Aucun effet d'écrasement n'est présent sur le bâti pavillonnaire. En effet, la hauteur apparente des éoliennes n'est jamais supérieure à la hauteur apparente du bâti.

